



Autorisation de droit à l'image à l'usage d'un tiers

(Pour toute exploitation de l'image d'une personne autre que le photographe)

Opération: Rallye-Photos – Samedi 24 mars 2012

RPCS-GENEVA organise un Rallye-Photos, auquel le photographe a souhaité participer.

Objet de l'autorisation:

Prise de vue effectuée le _____

Photographe: Prénom/Nom _____

Domicilié(e) à _____

A. Pour un participant majeur :

Prénom/Nom : _____

Domicilié(e) à : _____

B. Pour un participant mineur, l'un des parents ou le titulaire de l'autorité parentale -
indiqué ci-dessous :

Prénom/Nom : _____

Domicilié(e) à : _____

autorise - à titre gratuit - RPCS-GENEVA à exploiter, directement ou indirectement, mon image (ou celle de mon enfant mineur) représentée dans la photographie pour les besoins du Rallye-Photos ainsi que dans le cadre de la communication faite autour de ce Rallye. Par exploitation, il est entendu notamment le droit de reproduire, publier, représenter, adapter, retoucher, monter, numériser et exposer mon image (ou celle de mon enfant mineur) en tant que partie intégrante de la photographie.



La présente autorisation est accordée pour l'ensemble des pays du monde pour une durée de 5 ans à compter de la signature des présentes, pour une exploitation par tous procédés numériques ou analogiques, en tout format et pour tous supports et modes de diffusions comprenant notamment (sans que cette liste soit limitative) :

- ✓ exposition dans les galeries et lieux d'exposition organisée par RPCS-GENEVA, et dans les lieux d'exposition des partenaires de l'Opération;
- ✓ publication sur tous supports comprenant notamment édition, catalogues, presse (écrite & audiovisuelle), leaflets, flyers, PLV et les relations publiques;
- ✓ diffusion sur Internet sur l'ensemble des sites et blogs de RPCS-GENEVA et sur les sites de ses Partenaires;
- ✓ supports audiovisuels (CD, CD, ROM, DVD) et téléphonie mobile (WAP, SMS, MMS);
- ✓ communication interne et institutionnelle de RPCS-GENEVA.

Il est expressément convenu qu'au delà de la période de 5 ans RPCS-GENEVA pourra exploiter mon image (ou celle de mon enfant mineur) en tant que partie intégrante de la photographie pour l'illustration d'articles ou des exploitations à caractère informationnel, historique ou documentaire ainsi qu'à des fins de rétrospective. Cette autorisation emporte la possibilité pour RPCS-GENEVA d'apporter à la "fixation initiale" toute modification qu'elle jugera utile dès lors qu'elle n'entraîne aucune altération de mon image.

Fait, en deux exemplaires :

Lieu : _____

Date : _____

Nom/Prénom : _____

Signature : _____

Infos et règlement sur www.rpcs-geneva.ch.